

Synthèse du scénario tendanciel du bassin versant de l'Authion



Document d'information de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de l'Authion – Juin 2011

Edito

La CLE poursuit ses travaux : l'étape de la validation du scénario tendanciel du SAGE a été atteinte.

Le scénario tendanciel a pour objectifs :

- de mettre en évidence les tendances lourdes des territoires concernés par le SAGE en termes de mobilisation des ressources et d'aménagements,
- de définir les causes de l'atteinte ou non des objectifs de bon état des eaux,

dans l'hypothèse où le SAGE ne serait pas mis en oeuvre.

Il apparaît que seules 4 masses d'eau sur les 21 existantes atteindraient l'objectif de bon état à l'horizon 2025 dans ce cas.

Ceci justifie la mise en place d'actions correctives qui seront étudiées dans le cadre des scénarios contrastés du SAGE en lien avec les contrats territoriaux et les mesures compensatoires déjà à l'œuvre sur le bassin versant de l'Authion. Pour cette nouvelle étape, la CLE poursuit ses réflexions et débats en réunissant les acteurs concernés pour une large concertation.

Vous avez pu prendre connaissance de la synthèse du diagnostic, voici celle du scénario tendanciel. Rendez-vous sur le site : www.sage-authion.fr

Très bonne lecture,

Marie-Pierre MARTIN, Présidente de la Commission Locale de l'Eau.

L'élaboration du SAGE se poursuit

Entamée en 2007, la démarche d'élaboration du SAGE a abouti mi-2011 à l'approbation du scénario tendanciel, qui vise à décrire

l'évolution du territoire à l'horizon de 15-20 ans en projetant les tendances actuelles.



La phase suivante, dite des scénarios contrastés, aura pour objectifs de définir des scénarios d'action en rupture avec ce scénario tendanciel, afin de décider d'une stratégie d'intervention pour atteindre le bon état de l'eau et des milieux aquatiques.



Sommaire

L'élaboration du SAGE se poursuit.....	1
Les tendances socio-économiques sur le bassin de l'Authion.....	2
L'évolution tendancielle de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de l'Authion.....	4
L'évolution tendancielle de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	6
Des efforts à poursuivre... ..	7



Les tendances socio-économiques sur le bassin

Démographie et urbanisation

Une croissance démographique concentrée sur l'agglomération d'Angers et ses pôles d'équilibre

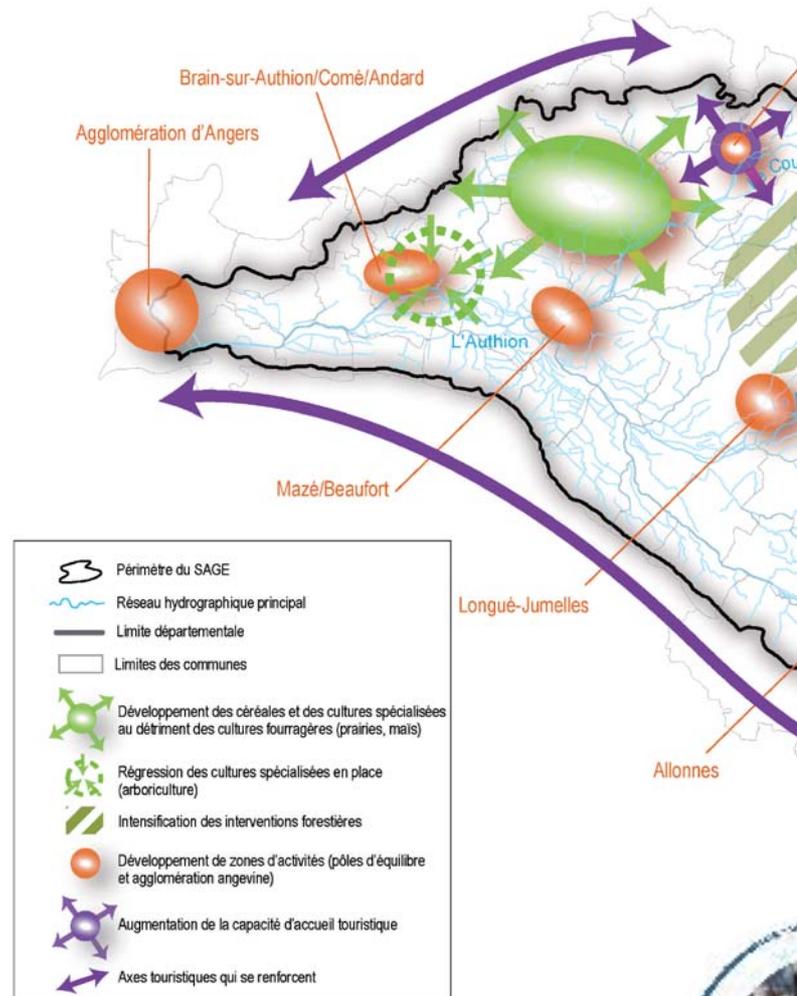
- Augmentation de population dans la partie angevine du bassin et stagnation sur la partie tourangelles.
- Croissance démographique soutenue des pôles urbains et industriels.
- Légère diminution de la population de Bourgueil.

Une extension urbaine mieux maîtrisée

- Une consommation d'espace limitée en favorisant la densité de l'habitat et le renouvellement d'espaces déjà urbanisés.
- Une limitation de l'urbanisation dans les zones vulnérables aux inondations du Val d'Authion (révision du Plan de prévision du risque inondation).

Des zones d'activités qui se développent

- Création/développement de zones d'activités autour des pôles d'équilibre et de l'agglomération.
- Une consommation d'espace prévue de l'ordre de 20 à 25 ha/an.



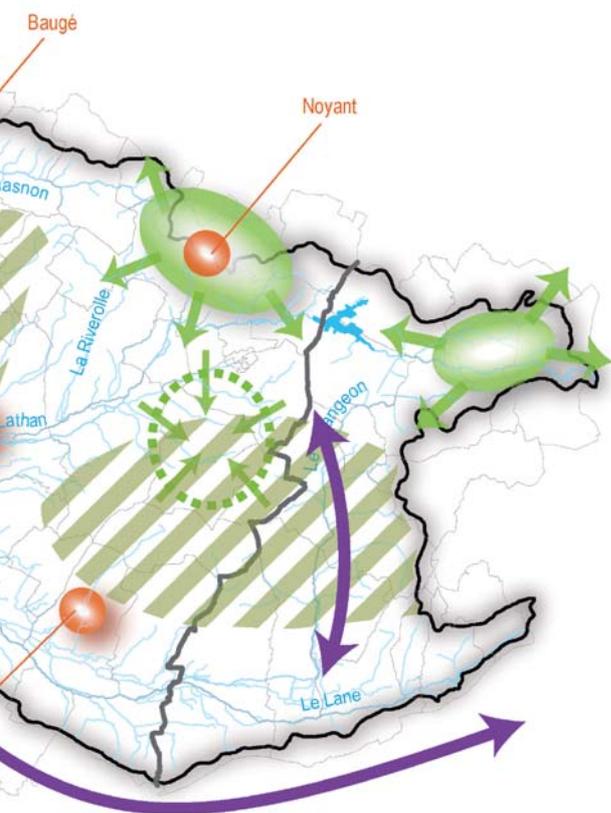
Agriculture

Des productions qui évoluent de manière contrastée

- Augmentation des surfaces de céréales, notamment dans deux sous-secteurs du Baugeois et du Noyantais.
- Augmentation des surfaces de semences potagères, fourragères et florales dans le Val d'Authion.
- Diminution et forte concentration des ateliers d'élevage lait et porc.
- Diminution de la production de viande bovine.
- Diminution des surfaces en prairies temporaires et plus généralement des surfaces fourragères.
- Poursuite de l'arrachage de vergers.
- Maintien des volumes de production en horticulture ornementale, en cultures maraîchères et légumières et en viticulture.
- Parallèlement, dans certains secteurs, maintien et/ou développement des surfaces à haute qualité environnementale (zones Natura 2000, etc.).

n de l'Authion

Evolution tendancielle des activités socio-économiques à l'horizon 2020-2030



Forêts

Une demande accrue de bois

- Optimisation de la gestion et intensification des rythmes d'exploitation (entretiens, coupes).
- Développement du Pin maritime, plus résistant à la sécheresse, aux dépens des autres résineux.
- Diminution des surfaces de peupliers.



Industrie, tourisme et artisanat

Des perspectives d'évolution aux conséquences limitées

- Maintien des activités industrielles (développement des activités du végétal spécialisé et de l'électronique ; diminution de la métallurgie).
- Développement des activités artisanales proportionnellement à l'augmentation de population.
- Développement mesuré des hébergements touristiques dans le Baugeois et fort sur Angers.



essentiel...

Démographie et urbanisation :

- Des impacts modérés sur les prélèvements d'eau.
- Des problèmes qui subsistent pour le traitement des eaux résiduaires urbaines (eaux usées et eaux pluviales).
- Des risques pour les milieux aquatiques.

Agriculture :

- Des besoins en eau plutôt à la hausse malgré des économies.
- Vers une baisse des pollutions diffuses.
- Certains aménagements qui vont dans le bon sens (haies, bandes enherbées...)
- ...d'autres moins favorables (diminution du bocage, agrandissement des parcelles...).

Sylviculture, industrie, tourisme et artisanat :

- Des conséquences limitées sur l'eau et les milieux aquatiques.



L'évolution tendancielle de l'eau et des milieux aquatiques

Inondations

Pour les crues de Loire

- Des risques qui dépassent le périmètre du SAGE.
- Des travaux actuels sur les levées qui contribuent à améliorer la sécurité du val.
- Une révision du Plan de Prévention du Risque Inondation prévue, à l'issue des études en cours (étude de danger des digues de protection contre les inondations fluviales, étude de val).

Pour les crues du Val d'Authion

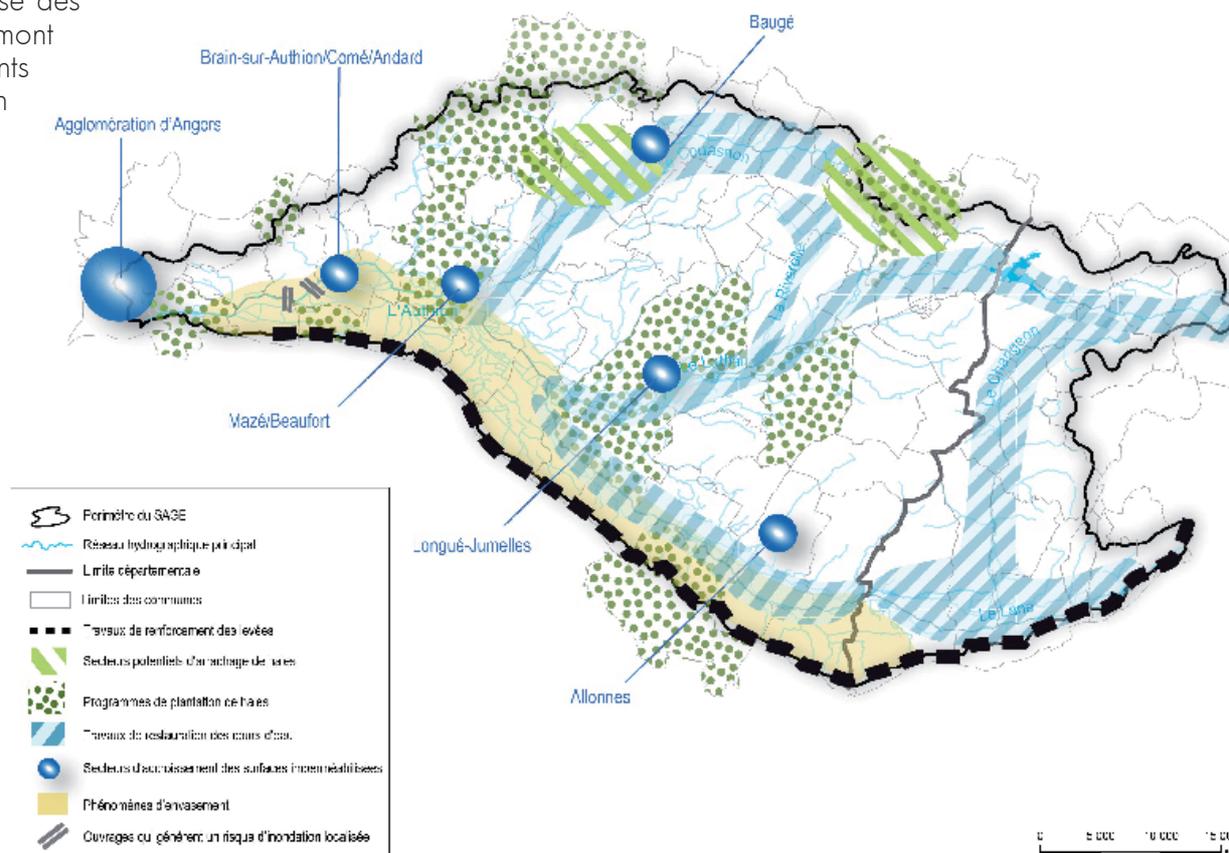
- Une situation qui dépend du fonctionnement de la station d'exhaure des Ponts-de-Cé et des capacités d'évacuation hydraulique de l'Authion.
- Une dégradation de la situation reconnue par tous en raison du colmatage progressif des fossés/cours d'eau parallèles à l'Authion canalisé, qui limite les capacités d'écoulement vers l'aval.
- Des travaux engagés sur les affluents de l'Authion (Couasnon, Changeon...) dans le cadre des contrats territoriaux, qui pourront avoir un effet positif en augmentant le temps de réponse des cours d'eau amont aux forts événements pluvieux et un projet d'entretien des canaux qui pourra améliorer la situation localement.

Sur l'amont du bassin versant

Des facteurs susceptibles d'augmenter les difficultés : destruction des haies sur les prairies converties en grandes cultures, risque accru d'évènements pluviométriques intenses mais localisés (pluies d'orage).



Evolution tendancielle du risque d'inondation à l'horizon 2020-2030



L'évolution tendancielle de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Qualité des eaux

Pour les crues de Loire

Pour les eaux superficielles et les premières nappes rencontrées depuis la surface :

- Stabilisation des teneurs en nitrates (amélioration des pratiques agricoles mais inertie des nappes).
- Stabilisation voire amélioration des teneurs en matières phosphorées (amélioration des pratiques agricoles et du traitement des eaux usées).
- Baisse des flux de pesticides mais persistance des pics de concentration mesurés dans l'eau (amélioration progressive des pratiques agricoles et de celles des collectivités locales).

Pour les nappes souterraines captives

- Stabilité générale en raison de la protection géologique de ces nappes profondes.
- Risques de dégradation locale (nitrates, pesticides) au droit de captages ou forages non exécutés dans les règles de l'art.

Roselière d'Andard



Qualité des milieux

Morphologie des cours d'eau et continuité écologique

Pas de nouvelle altération en raison de la protection réglementaire accrue des cours d'eau et des travaux de restauration des cours d'eau déjà engagés ou prévus (Couvasson, Lathan, Authion amont, Changeon, Lane).

Zones humides

- Impacts futurs limités en raison de la protection réglementaire accrue et de l'inventaire des zones humides récemment engagé.
- Réhabilitation et gestion des zones humides associées aux cours d'eau (ex : frayères à brochet).

Espèces remarquables

Doute quant à la pérennité de l'écrevisse à pattes blanches sur le bassin versant (populations relictuelles, concurrence des espèces américaines).

Espèces envahissantes

Accentuation de la problématique (écoulements artificialisés, apport de nutriments, manque d'actions coordonnées à l'échelle du bassin).



Ecrevisse à pattes blanches



Directrice de la publication :
Marie-Pierre MARTIN, Présidente

Contact : David MOREL
Animateur de la CLE du bassin de l'Authion
david.morel@sage-authion.fr

Entente Interdépartementale pour l'Aménagement du bassin de l'Authion
2 place de la République - BP 44 - 49 250 Beaufort en Vallée
T: 02.41.79.77.01
F: 02.41.79.77.04
www.sage-authion.fr

Crédits photos : Cellule d'animation de la CLE

Cartographies : Sogreah et IDEA Recherche - Mars 2011
Sources : BD Carto, BD Carthage ® © MEDAD/AELB/IGN
Réalisation Fond carte : Vincent Molinier, Entente Interdépartementale du bassin de l'Authion, janvier 2008

